



Action de recherche collaborative du Belmont Forum

Forêts tropicales : Implications mondiales et actions urgentes FORÊTS 2024

Appel à propositions

THEME DE L'APPEL

Cette Action de recherche collaborative (ci-après, la CRA) reconnaît les opportunités et les défis pressants d'atteindre les cibles des Objectifs de développement durable et le Cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal dans les forêts tropicales du monde entier. La CRA vise à coordonner des actions et des projets avec une approche transdisciplinaire pour développer des solutions innovantes aux défis rencontrés dans les régions forestières tropicales, l'Amazonie étant la plus grande et la plus peuplée. Tout en reconnaissant les différences de gouvernance, de diversité culturelle et de configuration territoriale, cette CRA couvre les forêts tropicales du monde entier qui sont confrontées à des défis similaires.

Contexte et justification

L'Institut interaméricain de recherche sur les changements à l'échelle du globe (IAI) et la Fondation de recherche de São Paulo (FAPESP) codirigent un nouvel appel de fonds du Belmont Forum intitulé « Forêts tropicales : Implications mondiales et actions urgentes ».

Le Belmont Forum regroupe 39 partenaires et institutions de financement de la science dans le monde entier qui développent et financent conjointement des actions de recherche collaborative. Ces appels de fonds de la recherche transdisciplinaire portent sur des questions liées au changement environnemental mondial qui nécessitent une coordination mondiale afin d'atteindre les objectifs scientifiques, d'accroître les synergies et d'éviter les doublons.

Cette CRA s'intéresse à toutes les forêts tropicales du monde et aux écosystèmes interconnectés qui les influencent. Les écosystèmes tropicaux sont situés entre le tropique du Cancer et le tropique du Capricorne (latitudes 23°26' au nord et au sud de l'équateur), quelle que soit l'altitude.



La CRA FORESTS 2024 reconnaît les menaces croissantes qui pèsent sur ces écosystèmes et leurs habitants, telles que le changement climatique, la déforestation, l'agro-industrie non réglementée et la conversion des terres, les activités illégales, la pollution et les injustices liées à l'environnement et au climat. Dans les régions forestières tropicales du monde, telles que l'Amazonie, l'Amérique centrale, l'Asie et l'Afrique, le bien-être et la survie des peuples autochtones et des communautés locales dépendent de la pression exercée sur l'écosystème local. Parmi les autres préoccupations immédiates figurent la santé humaine, les menaces liées à l'émergence de pathogènes zoonotiques et la dégradation de l'environnement. Les défis auxquels sont confrontées les régions forestières tropicales varient en fonction de la gouvernance, de l'écologie locale, de la diversité culturelle et de la configuration territoriale.

La CRA vise à coordonner la recherche transdisciplinaire et participative afin de développer des solutions innovantes à ces défis. L'approche transdisciplinaire est transversale à la procédure d'appel et aux étapes de développement des projets.

Dix actions urgentes :

Les déclarations suivantes concernant les actions urgentes ont été identifiées et consolidées à la suite des réactions des communautés locales, des agences gouvernementales et des programmes de recherche dans les régions de forêts tropicales.

1. Générer des preuves pour soutenir les actions qui réduisent ou contrôlent la déforestation, y compris l'arrêt de l'expansion rapide de la frontière agricole et d'autres mégaprojets, soutenir et comprendre la production durable, et développer des systèmes et des stratégies de commande et de contrôle pour régénérer les terres dégradées avec des pratiques locales et participatives.
2. Produire des données probantes pour élaborer des politiques publiques utilisant des subventions et des incitations pour les secteurs public et privé afin de maintenir les services écosystémiques, y compris la promotion de la bioéconomie, de l'esprit d'entreprise, des innovations et des économies locales, et la mise en œuvre équitable et juste des marchés du carbone et des chaînes de valeur.
3. Générer et faire progresser les connaissances sur le fonctionnement des écosystèmes, l'écophysiologie (y compris la production et le stockage de la biomasse), les cycles biogéochimiques, les relations et les interconnexions entre les forêts et les populations, les émissions de gaz à effet de serre, les cycles de l'eau, la biodiversité, etc. Reconnaître les moyens de réduire les impacts sur les services et les fonctions des écosystèmes, tels que la réduction des risques de catastrophes, les systèmes d'alerte précoce, les stratégies d'adaptation, le contrôle des vecteurs de maladies, l'identification et le contrôle des sources de polluants, etc. et leur potentiel d'extensibilité.



4. Une meilleure compréhension de la criminalité organisée et des activités illégales dans les régions, y compris la déforestation illégale, l'exploitation minière illégale et le trafic de plantes, d'animaux, de drogues et d'êtres humains, en élaborant un plan pour le potentiel et les moyens d'articulation entre les États, les institutions transnationales et à l'intérieur des pays.
5. Caractériser et analyser les régimes fonciers, le développement rural et urbain non planifié (routes, autres infrastructures, services d'électricité, exploitation minière, pétrolière, extraction naturelle, etc.) et les conflits qui en découlent afin de mettre en place une gestion territoriale durable et équitable et d'accroître la connectivité des écosystèmes.
6. Promouvoir les connaissances et les pratiques ancestrales des peuples autochtones et des communautés locales, en les faisant dialoguer avec d'autres systèmes de connaissances afin de résoudre les problèmes sociétaux et environnementaux urgents. Étudier les modèles de gouvernance locale et les meilleures pratiques en vue de la reconnaissance et de la protection des territoires autochtones et des autres terres communales.
7. Générer des recherches et des preuves pour soutenir les actions qui réduisent la vulnérabilité des populations locales en ce qui concerne les services essentiels tels que la sécurité alimentaire, la santé publique, l'éducation, l'énergie et les services de communication. La recherche devrait privilégier la production de données et la reconnaissance des groupes sous-représentés tels que les femmes, les minorités ethniques, les personnes âgées et les jeunes.
8. Comprendre les connexions à plusieurs échelles (du local au mondial) entre les forêts tropicales du monde entier, y compris les systèmes situés au-delà des limites des forêts tropicales : perte de biodiversité, implications du changement climatique, liens entre les moteurs et les résultats de la déforestation, conséquences des points de basculement, connectivité à grande échelle avec d'autres forêts tropicales et d'autres biomes, évolution de la fonction et de la structure des forêts tropicales.
9. Produire des données probantes sur le paysage institutionnel des régions forestières tropicales afin d'identifier les lacunes et les meilleures pratiques qui pourraient être reproduites, y compris le renforcement des agences nationales et régionales et la prise de décision éclairée à tous les niveaux, l'amélioration des institutions locales d'enseignement, de recherche et de développement, et la promotion de la coopération interne et transnationale dans divers domaines.
10. Recherche visant à développer des systèmes de données ouverts et FAIR (facilement trouvables, accessibles, interopérables et réutilisables) avec des outils d'intelligence artificielle liés aux processus de changement environnemental global dans les forêts tropicales, par exemple des bases de données en libre accès, en temps réel et interrelationnelles sur le suivi participatif des changements d'utilisation des sols, des conflits (activités illicites), des processus biologiques et de l'économie.



Sur la base des recommandations ci-dessus, les propositions doivent comporter des éléments provenant d'au moins deux des trois domaines énumérés ci-dessous.

DOMAINE 1 : Réduire la déforestation et promouvoir le développement durable et les économies locales grâce à une ou plusieurs des approches suivantes :

- **Systèmes d'information** : Systèmes de commande et de contrôle pour mettre fin à la déforestation, liés à des stratégies de régénération des terres dégradées par des pratiques locales et participatives.
- **Connaissances locales** : Les connaissances et les pratiques ancestrales des peuples autochtones et des communautés locales en matière de relations durables avec les forêts et les terres.
- **Bioéconomie** : Modèles d'innovations et d'économies locales qui utilisent de manière durable les terres forestières et non forestières et réduisent la pression sur les forêts.
- **Marchés équitables et justes** : Mise en œuvre équitable et juste des marchés du carbone et des chaînes.
- **Gestion territoriale** : Gestion durable des territoires ruraux et urbains.

DOMAINE 2 : Fonctionnement des écosystèmes, connectivité et science du changement climatique par le biais d'une ou plusieurs des approches suivantes :

- **Cycles environnementaux** : Cela englobe les cycles du carbone, de l'azote, du phosphore, de l'eau et d'autres cycles essentiels pour comprendre les flux de nutriments et d'énergie au sein d'écosystèmes interconnectés qui s'étendent au-delà des forêts tropicales. Ces cycles peuvent interagir avec les modèles climatiques, la production d'énergie renouvelable et les efforts d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets.
- **Connectivité écologique et comportement de la faune** : Comprendre les connexions, les flux ou les mouvements entre les écosystèmes naturels et transformés à l'échelle de la population, de la communauté et de l'écosystème à l'intérieur et entre les forêts tropicales du monde entier.
- **Perte de la biodiversité et des fonctions des écosystèmes** : Comment faire face à la perte de biodiversité, stratégies de conservation et maintien des fonctions et services écosystémiques pour les communautés locales.
- **Identification des sources de pollution** : Cela consiste à déterminer l'origine des polluants dans l'air, l'eau et le sol afin de mettre en œuvre des mesures de prévention et de contrôle de la pollution.
- **Peuples autochtones, savoirs locaux et territoires** : Favoriser les savoirs autochtones et locaux, les pratiques locales et les droits fonciers afin de préserver



la biodiversité, le patrimoine culturel et les pratiques d'utilisation durable des terres.

- **Liens avec la santé humaine** : Il est essentiel de comprendre les liens entre les écosystèmes et la santé humaine, car la qualité de l'air, du sol et de l'eau, l'accès à des espaces verts sains et l'exposition à la pollution peuvent avoir un impact significatif sur le bien-être humain. Cela inclut la recherche sur les maladies infectieuses émergentes telles que les maladies à transmission vectorielle, les maladies transmises par l'eau, le sol et l'air, les zoonoses, la nutrition et la malnutrition, et d'autres impacts de la dégradation de l'environnement et du changement climatique sur la santé humaine.
- **Comprendre les connexions transversales des forêts tropicales** : Perte de biodiversité, implications du changement climatique, liens entre les moteurs et les résultats de la déforestation, conséquences des points de basculement, connectivité à grande échelle avec d'autres forêts tropicales et d'autres écosystèmes, évaluation et suivi à long terme, évolution de la fonction et de la structure des forêts tropicales.
- **Réduction des risques de catastrophes et résilience** : Les activités, les processus et les systèmes basés sur la gestion intégrée des risques de catastrophes et mettant l'accent sur la réduction de la vulnérabilité et le renforcement de la résilience permettent aux individus, aux communautés (avec une approche inclusive), aux gouvernements ou au secteur privé de prendre des mesures pour s'adapter et réduire les risques d'événements dangereux à différentes échelles locales et régionales.

DOMAINE 3 : Justice environnementale et gouvernance, par le biais d'une ou plusieurs des approches suivantes :

- **Gouvernance** : Mieux comprendre la dynamique pour promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles afin d'éviter la déforestation, l'exploitation minière illégale, les conflits liés au pétrole, le trafic de plantes, d'animaux, de drogues et de personnes, la violence à l'encontre des défenseurs de l'environnement et les effets négatifs des grands projets d'infrastructure.
- **Articulation pour établir des justices environnementales/climatiques** : Recensement des cas d'injustices environnementales, des besoins et des moyens potentiels pour promouvoir la collaboration au sein des États et entre eux et les institutions transfrontalières afin de soutenir les pratiques existantes des peuples autochtones et des communautés locales et de lutter contre la violence et les injustices environnementales/climatiques.
- **Relations entre les forêts et les populations locales** : La compréhension et l'amélioration des connaissances et des pratiques des peuples autochtones et des communautés locales en matière de forêts peuvent contribuer à résoudre les conflits socio-économiques des communautés tributaires des forêts. Ces relations



peuvent servir de base à des politiques alternatives visant à améliorer la sécurité alimentaire, la santé publique, le régime foncier, les économies locales, les services énergétiques, les initiatives en matière d'éducation et d'autres aspects liés aux changements de l'environnement.

- **Reconnaissance et protection des territoires indigènes et autres terres communales :** Les conflits environnementaux sont souvent dus à l'insécurité foncière et à l'appropriation des terres. L'étude des conflits liés à l'accaparement des terres peut contribuer à mieux comprendre et à renforcer la reconnaissance et la formalisation des droits des peuples autochtones et des communautés locales sur leurs territoires traditionnels afin d'améliorer la biodiversité, la protection du patrimoine culturel et les pratiques d'utilisation durable des terres.

EXIGENCES DU PROJET

Exigences du projet :

Les propositions doivent établir un lien solide et délibéré entre les aspects sociétaux et environnementaux des défis environnementaux mondiaux afin de s'assurer qu'elles répondent au défi Belmont de la recherche transdisciplinaire internationale qui génère des connaissances permettant de comprendre, d'atténuer et/ou de s'adapter au changement environnemental mondial.

Compte tenu de la complexité et de l'ampleur de ces défis, les consortiums de recherche doivent être véritablement transdisciplinaires, et donc inclure des chercheurs a) en sciences sociales/humaines/économiques et b) en sciences naturelles/sciences physiques/ingénierie/technologie, ainsi que c) des partenaires sociétaux (c'est-à-dire des citoyens, des entreprises ou des organisations de la société civile), en utilisant une approche participative, de co-conception et de co-mise en œuvre. D'autres détenteurs de connaissances sont invités à faire partie du consortium proposé une fois que ce critère minimum est rempli.

Les propositions retenues **doivent aborder le thème de l'appel** et porter sur au moins deux des trois domaines (les liens transversaux étant encouragés), en décrivant clairement la manière dont le projet proposé y parviendra. Les propositions retenues comprendront des budgets bien justifiés, une répartition des fonds et une attribution claire des rôles, des responsabilités et du temps.

L'approche de l'appel CRA FORESTS 2024 :

Les critères suivants devraient se retrouver dans les propositions qui répondent à la fois aux attentes du présent appel à propositions et au défi Belmont, un document d'orientation qui



encourage « la recherche transdisciplinaire internationale fournissant des connaissances permettant de comprendre, d'atténuer et de s'adapter au changement environnemental planétaire » :

1. **Favoriser la recherche transdisciplinaire** : Cela inclut la science et la technologie ainsi que tous les acteurs sociétaux intéressés (parties prenantes) ; la proposition doit clarifier les processus d'intégration des connaissances locales et autochtones dans les processus scientifiques. Par conséquent, une collaboration active et permanente avec les autorités locales, les communautés locales et les populations autochtones doit être clairement établie lors de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet de recherche. En outre, les propositions doivent considérer la collaboration internationale comme un outil essentiel pour mettre la science au service de la politique à différentes échelles. L'approche transdisciplinaire devrait également englober des recommandations pertinentes pour les politiques publiques et envisager la manière dont le projet de recherche pourrait renforcer les institutions locales.

Les actions d'engagement des parties prenantes (décrites dans les sections relatives aux méthodes ou dans les plans d'équité, de diversité et d'inclusion) doivent reconnaître et prendre en compte les différents degrés de vulnérabilité et de résilience des populations locales en fonction de leurs caractéristiques propres.

2. **Inclure des outils et des processus détaillés pour traduire la science en politique et en action** : Élaborer des approches simples pour traduire la science en politique et en action afin d'obtenir des effets positifs à l'échelle communautaire (mise en œuvre sociale), ainsi qu'un impact national et international. Les représentants des peuples autochtones et des communautés locales ont souligné l'importance de la mise en place de systèmes de suivi et d'autres outils qui soutiennent les comités dans la protection et la conservation durable des forêts tropicales. La CRA est censée soutenir l'utilisation de nouvelles technologies développées par les résidents locaux ou soutenir une phase intermédiaire pour les projets de recherche et de développement.
3. **Différencier les projets axés sur les zones urbaines et les zones rurales** : Par exemple, de nombreuses villes amazoniennes se sont développées au hasard et les nouveaux arrivants dans la région s'installent aujourd'hui dans les zones urbaines. Les projets de conservation de l'Amazonie tendent à mettre l'accent sur les zones naturelles et les agroécosystèmes et comprennent des stratégies différenciées pour le développement urbain et le développement rural pour l'ensemble de la région (par exemple, les villes par rapport aux réserves).
4. **Gestion et administration du projet** : Entreprendre un projet dans les régions de forêts tropicales présente des défis logistiques et administratifs. Les organismes de financement devraient accorder aux organisations bénéficiaires une certaine souplesse budgétaire, compte tenu des circonstances particulières. Par exemple, un financement peut être nécessaire pour des dépenses de recherche atypiques, comme le soutien à des groupes locaux ou indigènes, ou pour des campagnes de terrain s'étendant sur le fleuve Amazone et traversant plusieurs pays.



Dans les régions reculées, en particulier au sein des communautés autochtones, l'obtention de factures officielles pour des services ou du matériel peut s'avérer difficile. En outre, les contrats doivent être adaptés aux pratiques d'emploi des autochtones lorsque les projets nécessitent une collaboration avec les communautés locales et autochtones. La comptabilité traditionnelle peut s'avérer difficile pour les chercheurs principaux ; par conséquent, la cogestion des fonds avec les ONG et les universités locales peut être une solution viable.

Il convient de souligner que l'entité chef de file possède des antécédents en matière de gestion des ressources internationales, en particulier dans des contextes politiquement et économiquement instables. La situation actuelle dans certains pays présente des risques tels que la fluctuation des taux de change, les complications liées aux achats internationaux, les transferts internationaux taxés et les pics d'inflation potentiels, qui peuvent tous avoir une incidence sur l'exécution du projet.

- 5. Garantir la participation des populations autochtones et des communautés locales aux projets :** Pour les populations autochtones et les communautés locales, il n'est pas facile de faire la différence entre les projets scientifiques et les projets de développement. C'est pourquoi il est difficile d'aligner les intérêts de la recherche sur ceux des communautés ; cependant, il est important de se rappeler que les priorités de la recherche devraient être basées sur les priorités de la communauté. Il est donc essentiel d'avoir des alliés stratégiques parmi les organisations avec lesquelles les communautés ont déjà entretenu des relations. Des liens de confiance préexistants doivent exister entre les communautés et les universités locales, les instituts de recherche et les ONG. Ce lien peut également être renforcé par des réseaux régionaux et transfrontaliers tels que le COICA et le Consortium de conservation communautaire du bassin du Congo « C4 », entre autres. Le manque d'expérience dans le travail avec les communautés locales peut engendrer des risques élevés pour le consortium lors de la mise en œuvre du projet.

Il faut veiller à mener des consultations préalables en connaissance de cause avec les communautés et à respecter leurs systèmes de gouvernance, car ces communautés s'inquiètent du fait que les projets ne doivent pas être considérés comme des facteurs supplémentaires d'occupation de territoires et de promotion de constructions ou d'ouvrages illégaux (voir les Permis de recherche). Si les chercheurs prévoient de travailler avec différentes communautés dans chaque pays, il convient de noter qu'il existe différentes visions du monde au sein d'un même pays.

L'engagement des populations autochtones et des communautés locales doit commencer dès le début du projet et englober la définition du problème à traiter, la conception des objectifs, les méthodologies, la communication, les conditions de collecte des données, les protocoles de sécurité, les plans de mise en œuvre, la longévité des résultats et la restitution des bénéfices à la communauté. Comment l'effort et le coût d'opportunité de la participation à la préparation du projet avec l'incertitude du processus de sélection seront-ils reconnus et compensés ?



Il est impératif de décomposer le terme « participation » en éléments distincts. La participation englobe l'aptitude à définir la portée d'un projet, à le concevoir, à organiser des alliances et à évaluer des propositions, entre autres aspects : 1) définition des trajectoires de financement grâce aux efforts de collaboration entre le monde universitaire et les communautés, 2) formulation des projets, 3) évaluation, 4) gestion, 5) mise en œuvre, 6) diffusion, 7) plaidoyer pour l'impact et 8) suivi.

Dans les phases préliminaires (définition des trajectoires de financement et formulation des projets), un dialogue franc et direct doit être établi pour concilier les intérêts du monde universitaire et des communautés dans un domaine de travail spécifique, tel que l'exploitation minière, et ses impacts sur la pollution. Comment les intérêts des communautés minières peuvent-ils être alignés sur les intérêts de la recherche concernant la pollution d'origine minière ?

Le même dialogue dynamique doit être engagé pour co-définir les rôles de chaque partenaire du consortium. Il est important de garder à l'esprit que, du point de vue du Belmont Forum, il est encouragé que les partenaires non universitaires assument également des rôles de leadership en tant que co-chercheurs principaux. L'équipe doit également réfléchir à des mesures efficaces pour prévenir toute forme d'exploitation ou de dynamique de « recherche extractive » qui pourrait émerger entre les partenaires universitaires et non universitaires du consortium.

La conception de la mesure des résultats d'un projet doit être un effort de collaboration impliquant toute la diversité des acteurs intéressés/impliqués. Les cadres de suivi doivent répondre aux questions posées par les intérêts communs de ces acteurs. Les représentants des peuples autochtones et des communautés locales ont souligné l'importance de mettre en place un comité de suivi et de soutien pour appuyer leurs actions de protection et de conservation durable des forêts tropicales.

- 6. Permis de recherche et consultation préalable des communautés :** Dans de nombreux pays ayant des forêts tropicales, des permis de recherche sont nécessaires pour développer des projets de recherche sur les ressources biologiques et les communautés humaines. Il est recommandé que les organisations participantes disposent déjà de ces permis lorsqu'elles présentent la proposition complète (par exemple, les permis-cadres) ou d'un permis en cours de validité pour travailler avec la communauté. L'absence de ces permis représente un risque important pour l'exécution du projet.

Le financement ne couvrira pas les coûts des demandes de permis, des consultations avec la communauté ou des procédures bureaucratiques, et le projet ne dépendra pas d'une autorisation future. Ces autorisations ne doivent pas être confondues avec la coproduction de connaissances. Les évaluateurs et les agences de financement doivent trouver un équilibre entre les projets possibles en raison de leur complexité logistique et les projets capables de générer de nouvelles connaissances. Dans les cas où des consultations préalables sont obligatoires, ces consultations doivent avoir des implications contraignantes pour les membres de la communauté.

7. **Encourager la poursuite des programmes de recherche ou la synthèse des connaissances existantes** : Même avec la présence de systèmes d'information avancés, de bases de données, d'observatoires, de réseaux scientifiques et d'ensembles de données, la production de connaissances scientifiques reste souvent fragmentée ou redondante, ce qui entrave à la fois le progrès scientifique et une prise de décision efficace. La CRA devrait soutenir en priorité les projets issus de programmes de recherche bien établis, connus pour leur capacité à résoudre des problèmes complexes et à respecter les meilleures pratiques. La faisabilité d'un financement échelonné devrait être envisagée, en mettant l'accent sur un soutien financier soutenu à long terme. En outre, des efforts devraient être faits pour encourager la synthèse et la consolidation des informations et des connaissances existantes.
8. **Plans de gestion des données** : ils doivent porter sur la mise en œuvre de politiques de libre accès et une réflexion sur l'accès équitable et juste et la propriété des connaissances et des données produites par le projet.

Les propositions doivent comprendre :

1. **Le plan de gestion des données et des résultats numériques (DDOMP**, pour son acronyme en anglais), y compris l'accessibilité publique des données, des objets numériques, des résultats et des conclusions ;
2. **La description du projet**, comprenant le contexte, le plan de recherche et la composition du consortium avec une discussion détaillée sur l'engagement des parties prenantes et le processus de coproduction ;
3. **Le plan de gestion**, comprenant la description de la mise en œuvre de la coordination, du suivi, de la supervision et de l'évaluation globale du projet ;
4. **Le plan d'impact, d'engagement et de diffusion**, y compris l'élaboration de vidéos d'introduction et de valorisation pour les réunions de lancement et de fin de mandat, les activités prévues dans les médias sociaux ainsi que toute autre activité de communication externe prévue dans le cadre de ce travail, les activités de renforcement des capacités prévues dans le cadre du codéveloppement de la recherche ;
5. **Le plan de financement**, y compris le financement pour participer à des activités coordonnées tout au long de la durée de vie du projet, telles que la participation aux réunions de lancement, de mi-parcours et de fin de parcours de la CRA, qui se tiendront de préférence lors du [Congrès annuel sur la recherche et l'innovation en matière de durabilité](#) (SRI). Les dépenses liées à ces activités doivent être prises en compte dans le plan de financement afin de permettre la participation d'au moins trois membres du consortium.

DURÉE DU PROJET :

Les projets doivent avoir une durée de *trois* ans.



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :

Pour être considéré comme éligible à cet appel, un consortium de recherche doit compter au **moins trois participants** représentant au **moins trois pays différents**, demandant le soutien d'au **moins trois organisations de financement participantes**, y compris des **partenaires du monde universitaire et non universitaire** dans l'équipe. Il est recommandé d'avoir au moins un pays/partenaire d'une région tropicale. Les conditions d'éligibilité de chaque organisme de financement figurent dans l'annexe de cet appel sur le [site web du Belmont Forum](#).

Les membres du consortium peuvent **demandeur un financement** ou un **soutien en nature** comme indiqué dans chaque annexe. Des membres supplémentaires peuvent participer de manière autofinancée *si* le nombre minimum de participants de trois pays demandant des fonds à trois organisations de financement est atteint.

Chaque consortium de recherche **doit avoir un chef de file**, qui facilitera la collaboration et la communication au sein de l'équipe et soumettra la proposition de recherche et les rapports annuels, qui devront être remis chaque 15 juin pour toute la durée du projet. Les **responsables de consortium doivent demander un financement** auprès d'une agence de financement participante et ne peuvent pas participer de manière autofinancée ou en nature. Il est essentiel que chaque membre et responsable de consortium examine les annexes des agences de financement applicables pour cet appel afin de déterminer si leurs demandes de financement dans le plan de financement correspondent au soutien disponible. Les questions spécifiques relatives à l'éligibilité doivent être adressées au point de contact indiqué au bas de chaque annexe organisationnelle. Nous encourageons la création d'un consortium de recherche équilibré du point de vue géographique et du point de vue du genre, qui offre des possibilités de participation aux chercheurs en début de carrière.

Nous recherchons des propositions qui démontrent une approche transdisciplinaire solide. Pour la première phase, nous demandons un minimum de 8 heures de certificat dans un [cours de base transdisciplinaire](#). Un seul certificat est nécessaire par consortium et s'applique exclusivement au chercheur principal ou à l'un des co-chercheurs principaux. Nous recommandons aux chercheurs d'utiliser ces ressources ou d'autres ressources pour renforcer leur proposition (voir Renforcement des capacités).

(Modifier si nécessaire :) Veuillez noter que certains organismes de financement participant à cet appel à la recherche ont adopté des politiques qui peuvent ne pas autoriser le financement d'individus s'il s'agit une personne, une institution publique ou privée, une société ou une association. Cochez l'annexe correspondante.



Critères d'évaluation :

Les propositions seront examinées en fonction des critères de sélection suivants :

1. Qualité/mérite intellectuel

- Quelle est la qualité de la science proposée ? Dans quelle mesure les buts et objectifs du projet de l'équipe sont-ils novateurs ?
 - Dans quelle mesure l'activité fait-elle progresser les connaissances et la compréhension dans son propre domaine et dans des domaines différents ?
 - Dans quelle mesure l'activité proposée suggère-t-elle et explore-t-elle des concepts créatifs, originaux et novateurs ?

2. Adéquation avec les objectifs de l'appel (y compris l'engagement des utilisateurs et les impacts sociétaux ou plus larges)

- Traiter au moins des éléments de deux des thèmes de l'appel
- Engagement des utilisateurs de la recherche/acteurs de la société (décideurs politiques, régulateurs, ONG, communautés, organisations locales et autochtones, ou industrie) et efficacité des activités d'échange de connaissances proposées.
- Impacts attendus : sociétaux, politiques, économiques, etc.
 - Quels peuvent être les avantages de l'activité proposée pour la société (par exemple, l'élaboration de politiques, les économies) ?
 - Comment les utilisateurs/acteurs sociaux ont-ils été impliqués et quelle est l'efficacité des mécanismes proposés pour le transfert de connaissances aux décideurs ?
 - La collaboration en matière de recherche se concentre-t-elle sur des défis mondiaux pour lesquels les solutions ne peuvent être trouvées que par des approches scientifiques globales ?

3. Personnel/Qualité du consortium

- Compétence et expertise des équipes et complémentarité des membres du consortium ?
 - Quel est le niveau de qualification des proposants (responsable du consortium et équipe) en termes de connaissances scientifiques, d'expertise et d'expérience pour mener à bien le projet ?
 - Quelle est la qualité des travaux antérieurs en termes de contributions passées ou potentielles et d'impact sur le domaine de recherche proposé et d'autres domaines de recherche ?
 - L'équipe du chef de file du consortium (y compris les éventuels co-chercheurs principaux) est-elle en mesure de diriger le projet, par exemple en ayant de solides compétences en matière de gestion et de direction, ou en bénéficiant



de la complémentarité de l'expertise et de la synergie des membres de l'équipe ?

- Le Belmont Forum vise à accroître l'accessibilité des opportunités de recherche, en particulier pour les communautés marginalisées. Dans cet esprit, veuillez évaluer la diversité de l'équipe du consortium en tenant compte des multiples facteurs, notamment la géographie, la formation ou l'expérience, ainsi que les acteurs non universitaires, y compris, mais sans s'y limiter, des peuples autochtones et des détenteurs de savoirs locaux.
- Quelle est la valeur ajoutée de la coopération internationale ? Le cas échéant, veuillez indiquer dans quelle mesure les investissements existants des organisations partenaires sont mis à profit dans le projet proposé.
 - Si ces partenariats existent déjà, qu'est-ce que ce nouveau financement leur permet de faire qu'ils ne pourraient pas faire autrement ?

4. Coproduction et pertinence sociétale

- Des approches transdisciplinaires sont-elles intégrées et mises en œuvre tout au long du cycle de vie du projet ? (co-construction, co-identification, co-développement). L'approche transdisciplinaire devrait également englober des recommandations pertinentes pour les politiques publiques et envisager la manière dont le projet de recherche pourrait renforcer les institutions locales.
- Les parties prenantes sociétales ont-elles été impliquées dans le cadrage initial et l'élaboration de la proposition ? Les actions d'engagement des parties prenantes (décrites dans les sections relatives aux méthodes ou dans les plans d'équité, de diversité et d'inclusion) doivent reconnaître et traiter les différents degrés de vulnérabilité des populations locales en fonction de leurs caractéristiques différentielles.
- Les résultats du projet proposé présentent-ils une pertinence/un impact sociétal réel (sur le terrain) ?
- Des dispositions ont-elles été prises pour que tous les partenaires (y compris les parties prenantes/la société) partagent équitablement les effets/bénéfices sur le terrain résultant de ce projet ?

5. Ressources et gestion

- Adéquation des ressources et du financement demandés
- Coopération équilibrée
- Dans quelle mesure l'activité proposée est-elle bien conçue et organisée ?
- Existe-t-il un plan opérationnel avec des étapes bien définies ?
- Le plan de coordination est-il adéquat ?
- L'accès aux ressources est-il suffisant ?



- Les investissements demandés sont-ils justifiés et pertinents ?
- Les contributions scientifiques et financières demandées aux organisations partenaires de chaque pays sont-elles équilibrées ?

6. DDOMP et autres documents requis

- Le DDOMP est-il conforme à la [politique d'ouverture des données du Belmont Forum](#) et aux [principes FAIR](#) ?
- Le DDOMP tient-il compte des principes [CARE](#) ?
- Le DDOMP est-il suffisamment détaillé et doté de ressources pour pouvoir être mis en œuvre de manière efficace ?
- Les plans de gestion des données doivent prévoir la mise en œuvre de politiques de libre accès et une réflexion sur l'accès équitable et juste et la propriété des connaissances et des données produites par le projet.

COMMENT POSTULER :

Tous les documents de l'appel, y compris les lignes directrices à l'intention des candidats et les exigences nationales/régionales, ainsi que le portail de soumission sont disponibles sur le site web des Opérations d'octroi de subventions du Belmont Forum : <http://bfgo.org>.

Cette CRA a un processus de soumission en deux étapes. Pré-proposition (obligatoire pour la soumission d'une proposition complète) et propositions complètes. Les **propositions peuvent être rédigées en anglais, français, portugais ou espagnol** et soumises en ligne à l'adresse www.bfgo.org.

Les propositions soumises dans des langues autres que l'anglais seront traduites en anglais avant d'être évaluées par le groupe d'experts. La proposition sera également lue dans la langue originale par au moins un des membres du panel d'experts. La traduction sera facilitée par le logiciel Amazon Web Services, garantissant la conformité avec le règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'UE. Les propositions resteront confidentielles au sein du système BFgo du Belmont Forum et ne seront pas communiquées à l'extérieur.

Les détails de l'appel et de la procédure de candidature sont présentés sur le site web du Belmont Forum : <https://belmontforum.org/cras#open>, où vous trouverez également des liens vers des modules de formation pour les proposant sur la chaîne YouTube du Belmont Forum.

Avant de préparer leurs propositions, les candidats sont invités à contacter leurs points de contact nationaux, dont la liste figure dans les documents annexes de l'appel.



CALENDRIER DES APPELS :

14 juin 2024	Ouverture de l'appel
Juin-octobre 2024	Activités de mise en réseau et de renforcement des capacités
10 novembre 2024	Date limite d'envoi des propositions préliminaires
30 mai 2025	Date limite de dépôt des propositions complètes
Septembre 2025	Financement des projets

LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LE CADRE D'UNE APPROCHE TRANSDISCIPLINAIRE :

Une formation peut être proposée pour la création de projets transdisciplinaires et la coproduction de connaissances ; par exemple, une formation sur la manière de travailler entre disciplines et avec des partenaires non universitaires. De même, une formation ou des informations sur la conception d'espaces permettant une participation efficace des communautés locales, y compris des processus d'identification et d'engagement solides. Ces capacités doivent être renforcées, en particulier dans les équipes des institutions situées en dehors des grandes villes, des instituts ou des universités.

Les consortiums intéressés peuvent recevoir une formation par l'intermédiaire du campus virtuel dans le cadre du programme intitulé « [Répondeurs en matière de climat, d'environnement et de santé pour les Amériques: Mobiliser les connaissances transdisciplinaires et la formation pour l'action politique](#) », qui est disponible en espagnol et en anglais. Cependant, nous allons développer, collaborer et promouvoir les ateliers de nos partenaires en nature sur l'Amazonie et les forêts tropicales, ainsi que sur le plan de gestion des données et des résultats numériques (DDOMP) et les principes fondamentaux de la transdisciplinarité.